



Année 2012

Numéro 4

Le 8 octobre 2012

Bulletin trimestriel de la commune de Négrondes

Conseil municipal

- Charte "Zéro herbicide"
- Centre de loisirs du Pays thibérien
- Construction du columbarium



Histoires ...

- Les Croquants

Bon à savoir

- Modification du calendrier scolaire 2012/2013
- Jardiner autrement
- Implantation des conteneurs semi-enterrés

Informations pratiques



**La rentrée des classes, l'arrivée de l'automne,
le succès de la randonnée VTT.
- Bonnes fêtes de fin d'année -
En route vers 2013 !!!**

Dans ce numéro :

- Sommaire - éditorial p 3
- Comptes rendus des réunions du conseil municipal (3^{ème} trimestre 2012) p 4
- Bon à savoir p 7
- La vie des associations p 8
- La page de l'école p 9
- Histoire ... histoires p 10
- Bon à savoir (suite) p 12
- Dates à retenir p 13
- Infos pratiques p 14

S O M M A I R E



Prochaine parution : janvier 2013

Impression : SPP Périgueux
Rue Thiers - 24000 Périgueux

Responsable de la publication :
Claude Camélias

Conception, réalisation :
Commission Communication :
- responsable :
Patrick Fleurat-Lessard
- membres : M. Ambert, K. Caballero,
P. Dubin, I. Desgraupes, S. Tibur,
R. Chouat, L. Loncle.

Dépôt légal : décembre 2012



Éditorial

Chères Négronaises, chers Négrondais,

Notre accueil périscolaire va enfin sortir de terre. Cela va entraîner jusqu'à la fin de l'année des perturbations pour le stationnement et la circulation des voitures dans le bourg en raison du stationnement du bus de ramassage scolaire devant la mairie. Mais c'est le prix à payer pour que nos enfants aient enfin des locaux spacieux et confortables.

Lors de votre passage dans ce secteur je compte sur votre prudence et votre patience à la vue du bus afin de garantir la sécurité des enfants et vous en remercie.

Je sais que votre comportement responsable évitera de leur faire prendre des risques.

Pour vous tous, un petit message de prudence.

Il peut arriver que des démarcheurs se présentent à votre porte. Restez méfiants, aucun d'entre eux ne peut se recommander de la mairie et, soyez rassurés, aucune adresse ne leur a été communiquée.

Les journaux "La Dordogne libre et Sud-Ouest", en partenariat avec le Conseil Général de la Dordogne, pour faire connaître une commune, réalisent un supplément de quatre pages intitulé : « **Notre commune est formidable !** ».

Négrondes a été sollicitée pour participer à cette opération et je considère que c'est déjà une certaine forme de reconnaissance pour notre commune.

Aussi, je vous lance un appel pour que nous y répondions favorablement et nous retrouvions, **tous ensemble**, sur la place de la Poste pour la photo de famille des Négronaises et Négrondais le :

Samedi 20 Octobre à 11 heures

Venez nombreux et ainsi nous montrerons, à tous, que **Négrondes est formidable** et qu'il fait bon y vivre.

A vous tous, Négronaises et Négrondais, je dis donc : « **À samedi 20 octobre** ». Nous partagerons, ensuite, le pot de l'amitié qui clôturera cette sympathique manifestation.

Votre Maire,
Claude Camélias

Réunions du Conseil municipal

Réunion du 28 juin 2012

Présents : M. Claude Camélias, Maire

- Mmes : Ambert M., Caballero K., Decarpentrie F.; Delamare C., Gourvat D., Mouret J., Pradaux H.,

- MM. : Bardy M., Dubin P., Fleurat-Lessard D.; Fleurat-Lessard P., Grit J.-N.; Maury J.R.

Absent excusé : Raynaud J.J.

Secrétaire de séance : M^{me}. Danièle Gourvat.

Annie Sees, secrétaire de mairie, assiste à la réunion.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 mai 2012

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

2. Compte-rendu du Conseil Communautaire du Pays Thibérien du 27 juin 2012



a- Enfance : De nouvelles règles s'appliqueront pour le Centre de loisirs à partir de la rentrée de septembre.

1 - Institution d'une cotisation annuelle d'adhésion

2 - Nouveaux tarifs : création de quatre tranches tarifaires en fonction du quotient familial

3 - Elaboration d'un projet éducatif fixant les objectifs et les grands principes de fonctionnement.

b- Voirie : Un appel d'offres est en cours. Une 1^{ère} enveloppe de 210 000 € a été budgétée pour l'ensemble des voies communautaires.

L'analyse technique et le choix des variantes seront présentés au Conseil communautaire qui décidera du budget à y consacrer.

Pour notre commune, le programme de revêtement n'est pas encore totalement défini.

c- P.D.I.P.R. : Chaque commune assurera, sur son territoire, l'entretien des chemins de randonnées et sera indemnisée par la Communauté de Communes.

d- Tourisme : Le conseil communautaire a autorisé le versement d'un 2^{ème} acompte à l'office de tourisme du Périgord Gourmand pour le règlement des dépenses courantes.

3. Mise à disposition de personnel communal :

a) à la commune de Sarliac pour des travaux de fauchage

La durée de la mise à disposition de Serge Bastoux a été portée à 70 heures.

La convention établie entre les deux communes restant valable jusqu'au 31 décembre 2012, le Conseil accepte à l'unanimité cette modification.

b) à la Communauté de Communes du Pays Thibérien pour l'accueil périscolaire

Pour chaque jour de classe, M^{me} Ranouil Christine pour 3 heures 40 et M^{me} Licoine Nathalie pour 1 heure.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et valide ces durées.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, que le remplacement de M^{me} Pompidou, en arrêt longue maladie, continue à être assuré, à la rentrée 2012, par M^{me} Ranouil Christine.



Charte départementale envers les collectivités pour l'amélioration des pratiques du désherbage



Toutes les communes du département de la Dordogne peuvent adhérer à cette charte dont l'objectif est de réduire l'usage des pesticides et herbicides sur leur territoire afin de protéger l'environnement.

Nicolas Mouty, agent technique, a participé à une réunion organisée par le Conseil Général et a présenté aux adjoints l'accompagnement dont pourrait bénéficier notre commune pour atteindre progressivement cet objectif « 0 herbicide » : formation des agents, soutien technique des communes.....

Le Conseil municipal accepte le principe de cette charte et souhaite avant de délibérer que des techniciens du Conseil Général viennent lui présenter les objectifs et surtout les moyens pour les atteindre. M. le Maire est chargé d'organiser cette rencontre.

5. S.M.C.T.O.M. et mise en place de conteneurs semi-enterrés dans le bourg.



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Pour supprimer les sacs poubelles sur les trottoirs, des containers semi-enterrés pourraient être implantés pour recevoir les sacs noirs (ordures ménagères) et les sacs jaunes (tri sélectif).

Après vérification auprès des services du S.M.C.T.O.M. de l'absence de nuisances, deux sites seraient retenus : l'un, dans le secteur de la salle Audebert, et l'autre, à l'opposé

du bourg, vers les écoles. Si nécessaire, un troisième pourrait être envisagé, près du bureau de poste.

6. Personnel communal :

- Titularisation de M^{me} Nathalie Licoine.

M^{me} Licoine est entrée à la commune, avec un « contrat aidé », le 7 août 2006. Des contrats à durée déterminée se sont ensuite succédés avant sa stagiarisation le 7 août 2011.

Après avoir présenté ses états de service, M. le Maire a proposé sa titularisation à compter du 7 août 2012, au poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, échelle 3, échelon 2 avec un taux d'activité moyen de 17h 30 par semaine (mi-temps). Le Conseil municipal, à l'unanimité, a accepté cette proposition.

- Titularisation de M^{me} Rosine Bagilet.

M^{me} Bagilet a débuté à la commune, avec un contrat à durée déterminée, en qualité de cuisinière, le 28 mars 2011, puis a été nommée stagiaire à compter du 1^{er} septembre 2011.

Après avoir présenté ses états de service, M. le Maire, a proposé sa titularisation à compter du 1^{er} septembre 2012 au poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, échelle 3, échelon 2 avec un taux d'activité moyen de 20h par semaine.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a accepté cette proposition.



CANTON DE SAVIGNAC LES EGLISES

Le Contrat de Développement Social Territorial : CDST

Agir ensemble pour un mieux vivre

De 2012 à 2015

Les habitants au coeur de cette démarche.

Venez donner vos idées !

Une construction de projets d'action par et pour les habitants.



santé
famille
retraite
services

LA DÉMARCHE SE POURSUIT

Le CDST, c'est quoi ?

C'est un travail partenarial conduit sur 3 ans par la MSA pour améliorer vos conditions de vie sur votre territoire.

Pour qui ?

Les habitants et les acteurs locaux du canton de Savignac Les Eglises sont **tous concernés et invités** à participer aux groupes de travail ou aux réunions publiques.

Où en sommes nous ?

Des étudiants ont participé au diagnostic avec une restitution (questionnaires - rencontres) le 9 mars 2012.

Et maintenant :

Dès septembre 2012, des groupes vont se constituer autour des thématiques suivantes :

- Famille : parentalité, enfance, jeunes adultes...
- Santé : personnes âgées, services médicaux...
- Transport / Logement : besoins...
- Loisirs : associations, culture, sport...

Vous souhaitez participer, contactez nous :

OSCARINA ANTUNES : ASSISTANTE SOCIALE MSA
7 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC - 24012 PÉRIGUEUX CEDEX
TEL. : 05 53 02 68 77 - 06 87 81 17 07
MAIL : antunes.oscarina@dordognelotetgaronne.msa.fr

Rentrée scolaire : modification du calendrier scolaire 2012 - 2013



Les modifications du calendrier scolaire 2012-2013 sont les suivantes :

Les vacances de la Toussaint, dans les trois zones, débuteront le samedi 27 octobre et se termineront le lundi 12 novembre 2012 au matin.

Une journée sera rattrapée au mois d'avril ou au mois de mai : les élèves auront cours soit le mercredi 3 avril, soit le mercredi 22 mai. Le choix sera arrêté localement par les recteurs. Lorsque des cours sont déjà organisés le mercredi matin, les élèves auront cours mercredi 3 avril et mercredi 22 mai après-midi.

Il est à noter que les mercredis travaillés ont été choisis dans des semaines comportant un jour férié. Il n'y a donc pas d'alourdissement de la semaine de travail, ni pour les élèves, ni pour les enseignants.

Les vacances d'été commenceront le samedi 6 juillet 2013 après la classe, au lieu du jeudi 4 juillet.

Les vacances de la Toussaint sont ainsi portées à deux semaines pleines pour permettre un véritable repos au cours du premier trimestre, dont la longueur est préjudiciable à l'attention des élèves.

Le nombre de jours travaillés dans l'année et la durée des vacances sont inchangés

Troubles causés par les aboiements des chiens

Suite à des plaintes formulées régulièrement en mairie, il est rappelé que les aboiements intempestifs et réitérés des chiens constituent, de jour comme de nuit, une **"atteinte à la tranquillité et à la qualité de vie du voisinage"** (voir Code de la Santé Publique- Art. R 1334-31 créé par le Décret n°2006-1099 du 31 août 2006 - art. 1 JORF 1er septembre 2006).

Il est donc demandé aux propriétaires de chiens, notamment lorsque les animaux sont dans des enclos à l'extérieur, de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires (utilisation de colliers anti-aboiements par exemple) pour éviter ces désagréments.

Consommation : se soustraire au démarchage téléphonique à domicile

Les consommateurs qui ne souhaitent plus être démarchés peuvent s'inscrire sur la liste PACITEL en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur <http://www.pacitel.fr>.

L'inscription est simple, gratuite, et reste valable 3 ans. Les consommateurs peuvent inscrire jusqu'à 6 numéros (fixes ou mobiles) personnels sur lesquels ils ne souhaitent plus être démarchés de la part des entreprises adhérentes au dispositif, le démarchage téléphonique devant rester un service pour le consommateur dans le cadre d'une relation de confiance avec les entreprises.

D'autre part, il est toujours possible de demander à son opérateur téléphonique de ne pas être inscrit sur les listes d'abonnés susceptibles d'être consultées par les services universels de renseignements et utilisées pour les opérations de prospection commerciale par téléphone.

La vie des associations

Les aînés



C'est la rentrée !

Les activités traditionnelles du club ont repris début Septembre avec pétanque le lundi après-midi, atelier informatique le lundi après-midi, jeux de société le jeudi après-midi et ping pong le vendredi après-midi.

Une nouvelle activité "Marche – promenade à la découverte des sentiers pédestres du secteur" est proposée aux adhérents tous les premiers mardis du mois : responsable Serge Mouty (05 53 05 05 42).

Les autres rendez-vous :

- Mercredi 10 Octobre à Bergerac : "Grand rassemblement" des clubs des Aînés Ruraux du département
- Jeudi 11 Octobre de 9h à 17h à Trélissac : "**Séniors, soyez sports**"
- Jeudi 25 octobre au Change, à partir de 14 h, concours de belote
- Dimanche 9 Décembre à 10h, salle Audebert, Assemblée générale.

Le Président : Pierre Pougeau

#####

Calendrier des rencontres



Date	Equipe A	Date	Equipe A
07/10/2012	Se déplace à Brantôme	18/11/2012	Se déplace à Bourdeilles
21/10/2012	Reçoit Piégut/Augignac	25/11/2012	Reçoit Cognac
28/10/2012	Se déplace à Chalais/Nord-Dordogne	02/12/2012	Se déplace à Javerlhac
04/11/2012	Reçoit Périgueux A.S. 2	09/12/2012	Reçoit Thiviers 2
11/11/2012	Reçoit Excideuil/St Médard	16/12/2012	Se déplace à Lisle/Mensignac

A domicile, les matchs ont lieu au stade Audebert à 15h 30.

A partir du 18/11/2012 (horaire d'hiver) : les rencontres ont lieu à 15 heures.

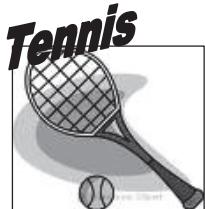
Après la montée en 2^{ème} division acquise à l'issue de la saison dernière, l'équipe A joue, cette saison, pour assurer son maintien à ce niveau du championnat départemental.

Pour l'équipe B, les rencontres se dérouleront sur le terrain du club de St Jean de Côte (promotion de 2^{ème} division) avec qui une entente a été conclue pour la durée de la saison.

Président : Christophe Soulier

#####

Tournoi annuel



Le tournoi annuel du Tennis Club Négrondais 2012 a eu lieu du 16 Juin au 07 Juillet.

Il s'est, comme les années précédentes, déroulé dans un très bon état d'esprit et une grande convivialité.

Cette année une trentaine de participants se sont affrontés.

Le tableau masculin a vu la victoire de Valentin FOURNIER, alors que chez les dames c'est Amandine MOULINIER qui s'est imposée.

Le club tient à féliciter tous les joueurs ainsi que les nombreux sponsors qui ont eu la générosité de participer.

Nous rappelons que ce tournoi, qui a lieu depuis de nombreuses années maintenant, est ouvert à tous les joueurs non licenciés qui souhaitent pratiquer le tennis dans la bonne humeur. Nous espérons que l'année prochaine sera une aussi belle réussite.

Président : Guillaume Ranouil

#####



Participation record

Organisée de façon remarquable par la section VTT de l'Amicale Laïque, pour sa 2^{ème} édition, la randonnée – VTT et pédestre – du 23

septembre dernier a connu un grand succès :

plus de 150 vélos au départ des 3 circuits VTT et près de 70 marcheurs pour découvrir sentiers et sous-bois de Négrondes et des communes alentour.

L'édition 2013, qui sera toujours aussi conviviale, est déjà en préparation.

Président : Christophe Doublet

Ravitaillement pour les marcheurs :





Le matin de la rentrée, après avoir dit au revoir aux mamans et papas, on a joué dans la classe. Après on s'est regroupé et on s'est assis sur les bancs et sur les tapis.



Le maître nous a lu l'histoire de Spot le petit chien.

Après on a fait un petit train en tenant une ficelle pour visiter toute l'école : les classes, la cour de récréation, la cantine...

Après la sieste, on a pris HAPPY en photo. Nous aussi on nous a pris en photo sur la chaise d'HAPPY

A la fin de la journée, on a eu un ballon pour le ramener à la maison. A l'intérieur, il y avait un papier « Bonne rentrée ! ».



Les prochaines sorties et animations prévues :

- ❖ Mardi 2 octobre : visite du musée temporaire des percussions à Trélissac
- ❖ Vendredi 23 novembre : rencontre sportive USEP à Négrondes (Petite et moyenne sections de maternelle)
- ❖ Mardi 27 novembre : spectacle "Le Vilain Petit Canard" à l'Odysée-théâtre de Périgueux (toutes les classes)
- ❖ Mardi 18 décembre : Marché de Noël
- ❖ et beaucoup d'autres activités tout au long de l'année scolaire sur le thème de L'eau.

N. B. : l'Assemblée générale de l'Amicale Laïque de Négrondes aura lieu le mardi 23 octobre à 20h 30 dans la salle de réunions de la mairie. Tous les parents y sont conviés.

L'Echo négrondais vous souhaite à tous une excellente année scolaire 2012-2013.

LES CROQUANTS DU PÉRIGORD

Des impôts injustes

En 1594, à peine Henri IV vient-il d'accéder au trône de France dans un royaume dévasté par les guerres de religion et les exactions de La Ligue catholique, que des révoltes paysannes éclatent en Périgord, en Limousin et dans le Quercy.

Aux pillages et destructions commis par les troupes qui se sont succédé dans les campagnes pendant les affrontements entre catholiques et protestants, vient s'ajouter le doublement de la taille (impôt direct) royale décidé par le roi. Le Trésor royal est vide, il faut bien le renflouer même si cet impôt pèse presque exclusivement sur les roturiers, ce qui accroît le sentiment de profonde injustice !

Curieusement, l'histoire retiendra le terme de "Croquants" pour désigner ces paysans révoltés alors qu'à l'époque ce terme était plutôt attribué aux receveurs des tailles et collecteurs d'impôts divers qui "croquaient" les maigres revenus du petit peuple.

Ainsi qu'il est conté dans *Le livre noir* du consulat de Périgueux et rapporté par M. de Rouméjoux dans un bulletin de la SHAP : "en la dite année (1594), le peuple du pays de Périgord et Limousin se leva et prit les armes, disant qu'on l'avait trop oppressé de façon qu'on avait fait à Bergerac, à Grignols, Excideuil et autres lieux plus de 200 paysans prisonniers" qui n'avaient pu payer la taille.

Aussi les paysans se rassemblèrent-ils en différents points de la province et, le 15 mai, se dirigèrent vers Périgueux où quinze mille hommes ou environ se retrouvèrent aux abords du faubourg Saint Georges. Deux émissaires furent envoyés pour rencontrer le maire, M. Girard de Langlade, et lui demander de se joindre à eux et de leur prêter des canons pour aller assiéger Grignols (château des Talleyrand, Comte du Périgord et Marquis d'Excideuil) afin de libérer les prisonniers.

Le maire refusa les canons mais comme il assura qu'aucun des prisonniers de la ville n'était retenu pour non-paiement de la taille, les insurgés se retirèrent.

Une grande assemblée se tint peu après à Bergerac, assemblée qui "s'éleva à près de quarante mille hommes; les uns armés, les autres presque nus et presque tous sans chausses ni souliers".

C'est à cet instant que la noblesse prit peur. Sollicitée, La Cour de justice de Bordeaux publia plusieurs arrêtés ordonnant de "laisser les armes" mais les

troubles ne cessèrent pas et donc, il fut demandé à Henri de Bourdeille, sénéchal et gouverneur du Périgord, de réprimer par la force cette rébellion.

Il tenta d'abord de faire cesser pacifiquement ce soulèvement et rencontra les *chefs insurgés* dont un nommé La Saigne. Les troubles persistant, le sénéchal décida de partir en campagne.

A l'assaut de Négrondes

Voici ce qu'on peut lire dans le Livre noir : "*Le samedi [26 août 1595], M. de Bourdeille mena toutes ses troupes, composées de 8 à 900 hommes de pied et de 140 chevaux devant le bourg de Négrondes qu'il emporta du premier abord, quoique dedans y eut plus de 1200 arquebusiers et le lieu fut barricadé bien avantageusement. Toutefois, cette populace n'eut le cœur de rendre la moindre résistance. Mais seulement après avoir fait une sortie de 60 arquebusiers, iceux [ceux-ci] étant repoussés, les autres tiraient tous à la fois et [...] abandonnèrent leurs barricades. Il fut tué des assaillants environ 20 soldats et un gendarme blessé dans le bourg; il y eut peu de paysans tués, parce qu'ils s'étaient retirés dans la ville et dans une vieille tour carrée dont, le lendemain, ils sortirent; s'étant rendus à discrétion, tous furent désarmés et deux chefs pendus.*"

Le lendemain, M. de Bourdeille partit vers Sorges puis vers Sarliac et Bassillac et enfin vers St Crépin d'Auberoche où "1500 arquebusiers furent mis en déroute par quarante ou quarante-cinq chevaux sans aucune aide d'arquebusiers" tout comme le lendemain, 3 000 ou 4000 autres venus à leur secours.

Au cours de ces 2 combats, "il mourut 100 à 120 paysans et du côté du sieur de Bourdeille mourut seulement le jeune sieur de Longac de la Barrière âgé de 18 ans et un autre gentilhomme appelé La Filolie."



Bourdeilles : la Maison du sénéchal

Ainsi se termina cette révolte paysanne vaincue par les armes, révolte pendant laquelle jamais la soumission et l'obéissance au roi ne furent contestées. Seule, la grande misère régnant dans les campagnes périgourdines ravagées par les troupes qui y avaient séjourné trop longtemps et les impôts devenus insupportables avaient poussé les paysans à se soulever.

Un croquant célèbre

Les troubles reprirent quelques années plus tard sous le règne de Louis XIII, toujours pour les mêmes raisons, les impôts ayant encore considérablement augmenté pour financer la guerre contre l'Espagne. Pour vaincre les croquants, bien organisés cette fois-ci, et commandés par un gentilhomme, M. de La Motte de La Forest, on fit revenir un régiment depuis la frontière des Pyrénées. La Mothe la Forest qui, avec ses troupes, s'était emparé de Bergerac engagea des négociations avec le gouverneur de Guyenne et obtint la grâce des rebelles qui quittèrent la ville; ce qui mit fin au soulèvement.

Enfin, en 1638, commence l'épopée du plus célèbre croquant périgourdin, Pierre Grellety, dont on dit qu'il a pu inspirer Eugène Le Roy pour son célèbre roman "*Jacquou le Croquant*" publié en 1899.

Habitant St Mayme de Pereyrol, Grellety, en cette fin d'année 1638, abat, d'un coup de fusil, sur la place du village, un capitaine du roi en train de maltraiter son père qu'il voulait enrôler de force dans l'armée.

Pour échapper aux recherches et aux poursuites immédiatement engagées contre lui, il se réfugie dans la forêt de Vergt qu'il connaît comme sa poche. Là, il fait la démonstration de sa capacité à échapper aux autorités si bien que d'autres paysans viennent se joindre à lui pour former une petite "armée" rapidement experte dans l'art de la guérilla. Ces adeptes de Robin des Bois rançonnent tout ce qui passe par la forêt, idéalement située entre Périgueux et Bergerac, et redistribuent une partie de leur butin aux habitants alentour, ce qui leur fait acquérir une grande popularité et le soutien de la population.

La menace est telle pour l'ordre établi que deux régiments complets sont mobilisés pour "nettoyer" ce foyer de rébellion. Grellety et ses hommes se battent avec courage et intelligence, refusant l'affrontement direct avec la troupe, préférant les embuscades puis le repli organisé.

Le Comte de Grignols, à qui le Lieutenant général du Roi pour la province de Guyenne a confié le commandement des troupes, perd rapidement plus

de 200 soldats tués lors de divers affrontements. Trois régiments sont vaincus par les Croquants de Grellety qui s'emparent de leurs armes; celles-ci servant à équiper les nombreux volontaires désireux de rejoindre la rébellion.

Ainsi, pendant trois années, une petite troupe d'environ 200 croquants va tenir tête à 3 000 soldats royaux.

Pourtant, une féroce répression s'est abattue sur la famille de Grellety. Son père arrêté et condamné à mort a été roué vif à Bordeaux en décembre 1639, ce qui n'a fait que renforcer la détermination des Croquants et de leur chef à la tête d'une troupe de plus en plus nombreuse et de plus en plus déterminée.

Le Cardinal de Richelieu, en fin stratège, considérant que cette guérilla immobilise des régiments dont il aurait grand besoin sur le front espagnol décide alors de négocier. Par l'intermédiaire du Maréchal de La Force, il propose une amnistie générale aux insurgés en échange d'un enrôlement volontaire dans les armées du roi et il offre à Pierre Grellety un brevet de capitaine et une coquette somme d'argent pour équiper ses hommes.

Celui-ci, conscient qu'il ne pourra pas résister éternellement, accepte en 1642, la proposition de Richelieu qui lui attribue aussitôt le commandement d'une place forte située ... en Italie, manière de l'éloigner de la province où ses faits d'armes l'ont rendu célèbre.

Les récits divergent quant à la fin de la vie de Grellety, certains prétendant qu'il serait mort peu de temps après sa prise de commandement, terrassé par la maladie. Toutefois, sa mémoire est restée bien vivante dans la population locale d'autant plus que, contrairement à d'autres mouvements de révolte, celui-ci ne s'est pas terminé par un bain de sang ou des pendaisons expéditives.

Patrick Fleurat-Lessard

Sources :

- Bulletin SHAP année 1884 Tome 11 p.487 et suivantes;
- Livre-journal de Pierre de Bessot : Bulletin SHAP Tome 20 - 1893
- <http://gallica.bnf.fr>



"*Jacquou le Croquant*" réalisé en 1969 par Stello Lorenzi d'après l'œuvre d'E. Le Roy.



Calendrier de garde des pharmacies

4^{ème} trimestre 2012



5 octobre- 12 octobre	Cherveix-Cubas	POISSON-LEGRAIN	05 53 50 41 12
12 octobre- 19 octobre	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 62 21 80
19 octobre- 26 octobre	Sorges	VIDAL	05 53 05 02 16
26 octobre- 2 novembre	Payzac	RÉ	05 53 52 70 19
2 novembre- 9 novembre	Savignac les Eglises	GIRAUD	05 53 05 03 69
9 novembre- 16 novembre	Lanouaille	CHATENET	05 53 52 63 22
16 novembre- 23 novembre	Cubjac	SCHMITTER-LASTERNAS	05 53 05 30 17
23 novembre- 30 novembre	Excideuil	SERENA	05 53 62 40 09
30 novembre- 7 décembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23
7 décembre- 14 décembre	Cognac/L'Isle	ALESSANDRI	05 53 55 23 05
14 décembre- 21 décembre	Génis	PÈRE	05 53 52 48 03
21 décembre- 28 décembre	Sarliac/L'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25
28 décembre- 4 janvier	Cherveix- Cubas	POISSON-LEGRAIN	05 53 50 41 12
Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures			

Composez le 3237 (*) ou www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

(*) accessible 24h/24 – 0,34 €/min

Prochains rendez-vous

- **Samedi 20 octobre 2012** : Soirée "choucroute"
organisée par le Comité des fêtes - Animation : **Select Music**
Salle des fêtes Audebert à partir de 20 heures 30
Réservation : 05 53 52 28 14 - 05 53 62 02 21 - 05 53 62 99 12
- **Samedi 27 octobre 2012** : Concours de belote
organisé par l'Amicale Laïque - Salle Audebert - 20h 30
- **Dimanche 11 novembre 2012** : Cérémonie du souvenir de l'armistice de 1918
au Monument aux Morts à 11 heures
- **Samedi 1^{er} décembre 2012** : Loto organisé par le club de football de Négrondes
Salle des fêtes Audebert - 20 h 30
- **Samedi 8 décembre 2012** : Animation de l'Amicale Laïque au profit
du **Téléthon**, place J-Paul Chaminade à partir de 8 heures
- **Dimanche 9 décembre 2012** : Assemblée Générale des Aînés ruraux
de Négrondes - Salle Audebert - 10 heures
- **Dimanche 16 décembre 2012** : Arbre de Noël de l'école - Salle Audebert
organisé par l'Amicale Laïque pour les enfants de la commune scolarisés.
(**Samedi 15 décembre**) : Arbre de Noël pour les enfants de 0 à 3 ans non scolarisés.
- **Mardi 18 décembre** : Marché de Noël organisé par l'école - Salle Sudreau
- **Dimanche 6 janvier 2013** : Loto organisé par le club de pétanque
Salle Audebert - 13h 30
- **Samedi 12 janvier 2013** : vœux de la Municipalité - Salle des fêtes Audebert - 16 heures



	MAIRIE de NÉGRONDES Ouverture : lundi au vendredi : 9h – 12h 20 14h – 17h 30 Fermeture au public le mercredi après-midi	Tél. 05 53 55 30 20 fax : 05 53 55 30 21 mairie.negrondes@wanadoo.fr
	La POSTE ouverture : du lundi au vendredi : 9 h à 12h 15 (fermé l'après-midi) - samedi : 9 h 00 à 12 h	Tél. 05 53 55 22 22 Départ du courrier : - Lundi au vendredi : 14 h 00 - Samedi : 12 heures
Enseignement : Ecole Primaire : (R.P.I. Négrondes-Ligueux-Vaunac) Accueil péri-scolaire (garderie) : Matin : 7h 15 - 8h 50 - Soir : 16h 30 – 18h 30		Tél. : 05 53 55 30 24 Tél. : 05 53 55 30 23
Bibliothèque (salle de réunion de la mairie) : permanence les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} samedis du mois de 15 h. à 17 h. Pour toute demande entre les permanences, s'adresser à Jean-Claude Ambert : tél. 05 53 52 28 14		



Jean-Claude PINAULT, Conseiller général du canton de Saignac-les Églises
 tient une permanence à la mairie de **Négrondes** :
 le 3^{ème} mercredi de chaque mois, en matinée.



N° Vert

0 800 872 872

en gare de **NÉGRONDES** (horaires valables jusqu'au 08/12/2012)
www.ter-sncf.com/aquitaine

	Départ Négrondes	Arrivée Périgueux		Départ Négrondes	Arrivée Limoges
lundi au vendredi	6h 54	7 h 16 (1)	lundi au vendredi	6h 37	7h 37
	13 h 39	14 h 04 (2)		13h 29	14h 23
	13h 46	14h 11		13h 38	14h 30 (1)
	18 h 31	18h 57 (1)		17h 54	18h 58 (2)
	19h 41	20h 04		22h 02	22h 55 (3)
(1) circule aussi le samedi (2) ne circule que samedi, dimanche et fêtes			(1) Ne circule que samedi, dimanche et fêtes (2) Circule aussi dimanche et fêtes, ne circule pas le samedi (3) Ne circule que vendredi, dimanche et fêtes		



Collecte des déchets ménagers

DECHETTERIES		MINI-DECHETTERIE
THIVIERS (Route de St Martin de Fressengeas) Tél. : 05.53.62.37.03 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 (fermeture à 16h 30 le samedi) Mardi : 13h 30 à 17h 30	MAYAC (Déchetterie de Chardeuil) Tél.: 05.53.04.72.31 Mardi, mercredi et samedi : 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30 (fermeture à 16h 30 le samedi) Fermé le jeudi, lundi matin et vendredi après-midi	AGONAC (à côté des ateliers municipaux) Horaires d'ouverture : Vendredi : 14h à 18h Samedi : 9h à 13h (Attention, pas de déchets électriques ou électroniques)

Pour connaître les modifications du calendrier de collecte
 en fonction des jours fériés

Téléphoner au 05 53 52 65 16 ou www.smctom-thiviers.fr

Ramassage effectué au porte-à-porte :

Collecte des déchets ménagers (sacs gris) : **tous les jeudis**

Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) : **les lundis des semaines paires**

Point tri : parking halle de marchandises, près de la gare



 MAIRIE de NÉGRONDES	Ouverture : lundi au vendredi : 9h – 12h 20 14h – 17h 30 Fermeture au public le mercredi après-midi	Tél. 05 53 55 30 20 fax : 05 53 55 30 21 mairie.negrondes@wanadoo.fr
 La POSTE	ouverture : du lundi au vendredi : 9 h à 12h 15 (fermé l'après-midi) - samedi : 9 h 00 à 12 h	Tél. 05 53 55 22 22 Départ du courrier : - Lundi au vendredi : 14 h 00 - Samedi : 12 heures
Enseignement : Ecole Primaire : (R.P.I. Négrondes-Ligueux-Vaunac) Accueil péri-scolaire (garderie) : Matin : 7h 15 - 8h 50 - Soir : 16h 30 – 18h 30		Tél. : 05 53 55 30 24 Tél. : 05 53 55 30 23
Bibliothèque (salle de réunion de la mairie) : permanence les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} samedis du mois de 15 h. à 17 h. Pour toute demande entre les permanences, s'adresser à Jean-Claude Ambert : tél. 05 53 52 28 14		



Jean-Claude PINAULT, Conseiller général du canton de Savignac-les Églises
tient une permanence à la mairie de **Négrondes** :
le **3^{ème} mercredi** de chaque mois, en matinée.



en gare de NÉGRONDES (horaires valables jusqu'au 22/07/2012)					
	Départ Négrondes	Arrivée Périgueux		Départ Négrondes	Arrivée Limoges
lundi au vendredi	6h 54	7 h 16	lundi au vendredi	6h 37	7h 37
	13 h 39	14 h 04 (1)		13h 29	14h 23
	13h 46	14h 11		13h 38	14h 30 (1)
	18 h 31	18h 57		17h 54	18h 58 (2)
	19h 41	20h 04		22h 02	22h 55 (3)
(1) ne circule que samedi, dimanche et fêtes			(1) Ne circule que samedi, dimanche et fêtes (2) Circule aussi dimanche et fêtes, ne circule pas le samedi (3) Ne circule que vendredi, dimanche et fêtes		



Collecte des déchets ménagers

DECHETTERIES		MINI-DECHETTERIE
THIVIERS (Route de St Martin de Fressengeas) Tél. : 05.53.62.37.03 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 (fermeture à 16h 30 le samedi) Mardi : 13h 30 à 17h 30	MAYAC (Déchetterie de Chardeuil) Tél.: 05.53.04.72.31 Mardi, mercredi et samedi : 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30 (fermeture à 16h 30 le samedi) Fermé le jeudi, lundi matin et vendredi après-midi	AGONAC (à côté des ateliers municipaux) Horaires d'ouverture : Vendredi : 14h à 18h Samedi : 9h à 13h (Attention, pas de déchets électriques ou électroniques)

Pour connaître les modifications du calendrier de collecte en fonction des jours fériés
Téléphoner au 05 53 52 65 16 ou www.smctom-thiviers.fr

Ramassage effectué au porte-à-porte :

Collecte des déchets ménagers (sacs gris) : tous les jeudis
Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) : les lundis des semaines paires

Point tri : parking halle de marchandises, près de la gare